

Nombre de conseillers en exercice..... 29  
Nombre de conseillers présents ..... 25  
Nombre de votants..... 29

**Délibération n° 2023-07**

Nomenclature : 8.8 - Environnement

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MARSANNAY-LA-CÔTE, légalement convoqué par M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

**Date de la convocation** : le 21 février 2023

**Étaient présents** :

- M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire,
- Mmes Catherine PAGEAUX, Corinne BUGAUT-MITTOU, Corinne PIOMBINO, Catherine CAZIN, Nicole VERPEAUX, Annick COURTOIS, Marie GILLARD-HUGUENOT, Sylvie BOUYSSOU, Véronique LE GRAND, Khadija MARZAQ, Maryse PATAILLE, Nathalie GAY, Julie BARNET,
- MM. Jacquy GOUBET, Emmanuel DUFOUR, Éric GUYARD, Dominique MARTIN, Jean-Paul TRIMOULINARD, Laurent FEBVAY, Frédéric FICHET, David COLIN, Sébastien COUETTE, Florent ROYER, Gérald BOUTET.

**Étaient absents et excusés** :

- Mmes Sophie LAGNIER, Isabelle ALIBERT-COLOTTE, Elsa GOUBALI,
- M. Jean-François GUINOT.

**Pouvoirs** :

- Mme Sophie LAGNIER à M. Gérald BOUTET,
- Mme Isabelle ALIBERT-COLOTTE à Mme Julie BARNET,
- Mme Elsa GOUBALI à Mme Nathalie GAY,
- M. Jean-François GUINOT à Mme Annick COURTOIS.

La séance ouverte, Mmes Véronique LE GRAND et Nathalie GAY ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance.

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « SURVEILLANCE  
DES ABEILLES GARDIENNES DE L'ENVIRONNEMENT » (SAGE) –  
SOUTIEN A L'INSTALLATION D'UNE RUCHE AU CENTRE SOCIAL  
BACHELARD**

Dans la continuité de ses actions engagées en matière d'écologie et de préservation de la biodiversité, la ville de Marsannay-La-Côte agit et a choisi de mettre en place une politique globale qui touche l'ensemble des domaines relatifs aux changements climatiques. La biodiversité représente un volet de cette politique.

Les parcelles communales constituent un terrain propice au maintien et au renforcement de cette biodiversité. Les abeilles constituent un indicateur sensible de l'état de l'environnement et de la richesse floristique d'un territoire sur lequel la commune a souhaité faire installer des ruches.

Accusé de réception en préfecture  
021-212103907-20230306-DELIB2023-07-DE  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

L'association SAGE a conventionné avec la collectivité pour le soutien à l'installation d'une ruche au centre social Bachelard pour l'année 2022. Cette convention est arrivée à terme le 31 décembre 2022.

Il convient d'organiser et de définir les conditions d'une nouvelle mise à disposition de ce site et les modalités de participation des parties, en procédant à la signature d'une convention de partenariat.

La proposition de convention est jointe en annexe.

Vu l'avis favorable de la commission « Environnement - Développement durable » réunie le 21 février 2023,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :**

- ⇒ **d'approuver la convention de partenariat avec l'association « surveillance des abeilles gardiennes de l'environnement (SAGE) pour le soutien à l'installation d'une ruche au centre social Bachelard,**
- ⇒ **d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document relatif à cette affaire.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre,  
À Marsannay-la-Côte, le 28 février 2023

Le Maire,



Jean-Michel VERPILLOT

Accusé de réception en préfecture  
021-212103907-20230306-DELIB2023-07-DE  
Date de réception préfecture : 06/03/2023